

LA MIGRATION DIRIGÉE DES SEREER VERS LES TERRES NEUVES (SÉNÉGAL)

Michel GARENNE
Jérôme LOMBARD

1. INTRODUCTION

Le peuplement de l'Afrique tropicale est très irrégulier : il est relativement dense dans certaines parties plus fertiles, plus accessibles, plus saines, mais rare dans les régions où la pauvreté des sols, les aléas climatiques et les maladies tropicales ont repoussé l'homme. Cependant, les techniques modernes d'agriculture, de forage profond et de contrôle des grandes endémies tropicales permettent d'envisager la colonisation de ces terres délaissées jusque-là, et par là même de réduire la pression démographique sur les terres trop densément peuplées et de limiter l'exode rural. C'est le cas, par exemple, du Sénégal, où les terroirs peuplés du bassin arachidier s'opposent aux régions faiblement habitées du Sénégal Oriental (Pélissier, 1966).

Une des contrées les plus peuplées du Centre-Ouest du Sénégal est le cœur du pays Sereer. Cantrelle (1969) évaluait en 1966 la densité de la population de l'arrondissement de Niakhar à 85 habitants au km², et depuis la population a augmenté de 25 %. La pression démographique y est très forte et l'émigration nette au cours de la période 1963-71 absorbe les deux tiers de la croissance naturelle de la population. A cette époque, l'excédent de la population se dirige vers Dakar, vers les villes secondaires et vers les terres du Saloum. L'idée de déplacer ces populations Sereer du centre du bassin arachidier vers l'est du Saloum et du Sénégal, où la densité de population n'excédait pas 5 habitants au km² en 1970, n'est pas récente. Un programme initié en 1934 par les autorités coloniales du cercle de Kaolack s'inscrivait déjà dans cette optique, qui a contribué à coloniser les "Terres Neuves" de Kaffrine (Dubois, 1974).

Après l'indépendance, les autorités sénégalaises se sont aussi préoccupées de ce problème. L'idée figure déjà dans le deuxième plan quadriennal, elle est reprise et va se concrétiser au cours du troisième plan 1969-73. Des contrées peu habitées mais fertiles du

Sénégal Oriental sont déclarées "Terres Neuves" dans le but de les mettre en valeur. Un projet de déplacement organisé des Sereer, une ethnie peu mobile si on la compare aux Wolof et qui réside sur un terroir saturé, est donc entrepris en 1972. Les Sereer sont réputés bons agriculteurs : le projet devait donc contribuer à la fois à mettre en valeur des "Terres Neuves", à décongestionner le terroir Sereer, et à limiter l'émigration vers Dakar, quoique ce dernier objectif n'apparaisse pas explicitement dans les textes.

2. LE PROJET TERRES NEUVES DU PÉRIMÈTRE KOUMPENTOU-MAKA

Le projet "Terres Neuves" débute en 1972. Une société chargée de gérer le déplacement et l'installation des populations est créée : la Société des Terres Neuves (STN), et le financement de l'opération est assuré par une subvention de la Banque Mondiale. Le but de cette communication est de présenter une analyse de l'impact démographique à moyen terme de cette opération.

Le projet dit des "Terres Neuves de Koumpentoum-Maka" s'est déroulé en deux phases : un projet pilote de 1972 à 1974 qui a consisté à créer six villages avec une infrastructure de communication et d'équipement minimale, et à y installer 300 familles originaires du département de Fatick. Ce projet pilote a été suivi d'une deuxième phase de 1976 à 1979, qui a vu la création de dix autres villages au sud et à l'ouest de la première zone et l'installation de 500 familles, ainsi que l'implantation de 200 autres dans les villages existants dits "autochtones". Un des villages créés a été construit sur l'emplacement d'un hameau abandonné (Koukou). Tous les villages ont été construits sur le plateau délimité par la courbe des 40 mètres, pratiquement inoccupé du fait de la profondeur de la nappe phréatique.

Les colons nouvellement installés ont reçu 10 hectares par famille, dont deux défrichés mécaniquement et immédiatement utilisables, 40 000 francs CFA d'indemnité de subsistance à l'arrivée, et ont eu la possibilité de prendre des crédits auprès de la STN pour s'équiper en matériel agricole et en traction animale. Parallèlement et progressivement ont été implantés des équipements (forages, puits, école, dispensaire), et des pistes en latérite reliant les villages entre eux et à la transversale Koumpentoum-Maka ont été réalisées. Les détails de l'opération ont été longuement exposés dans plusieurs documents (Dubois, 1971 et 1975 ; Dubois et *al.*, 1976 ; Trincaz, 1979 ; Milleville et Dubois, 1979).

3. SOURCES DES DONNÉES D'ÉTAT ET DE MOUVEMENT DES POPULATIONS

Pour analyser l'impact démographique de l'opération dite des "Terres Neuves", il y a plusieurs types de données disponibles : les recensements nationaux (1976, 1988), les recensements administratifs et les études locales. Différentes équipes de l'ORSTOM ont conduit des études démographiques spécifiques dans la zone de départ (Sine) et dans la zone d'arrivée (Terres Neuves du périmètre Koumpentoum-Maka), qui permettent d'étoffer les données nationales.

Pour la zone de départ, on dispose des données de population de l'arrondissement de Niakhar pour la période 1963-66 (Cantrelle, 1969), et des données de mouvement de l'ancien *secco* de Ngayokheme 1963-67 et de la nouvelle zone Ngayokheme-Toucar-Diohine (1983-87). Pour la zone d'arrivée, on dispose des études de l'implantation des premiers colons 1972-74 et du recensement réalisé dans le cadre du programme "Evolution des systèmes agraires Sereer" en 1987. Ce recensement effectué du 1^{er} mai au 30 juin 1987 porte sur deux points :

- la population des seize villages de colonisation, quelle que soit l'ethnie du chef de la concession ;
- la population des concessions dont le chef est Sereer installée dans les villages autochtones ; cette population comprend les ménages de Peul-Fouta insérés dans les concessions Sereer.

La population recensée comprend donc des individus installés par la STN, des individus venus spontanément et les enfants nés dans les familles de migrants.

4. LES IMPLANTATIONS SEREER DANS LA ZONE DES TERRES NEUVES

Les implantations Sereer au Sud de Koumpentoum sont à replacer dans un contexte plus général de migrations vers les régions faiblement peuplées du Sénégal. Nombreux sont les villages qu'on appelle "autochtones" aujourd'hui et qui ont été créés dans les années 50 par des Wolof ou des Toucouleur souvent venus de Gambie. D'autres villages plus anciens ont été abandonnés pendant un temps puis repris par de nouveaux occupants. Cependant, outre les quelques Sereer venus à cette époque et très isolés, l'implantation Sereer trouve sa spécificité dans le fait qu'elle a été initiée à partir de 1972 par un organisme d'Etat et qu'elle a concerné en l'espace de 10 ans plus de 1 000 familles. Cette colonisation dirigée a également touché

d'autres ethnies, en particulier les Wolof et les Toucouleur, mais l'immense majorité des colons (91 % des chefs de carré recensés venus avec la STN) est Sereer.

Les Sereer se sont implantés dans les seize villages créés *ex nihilo*, et dans les villages autochtones où la STN a organisé leur arrivée et les a regroupés en véritables "quartiers" de colons (Mereto, Darou Ndimbelane, Fass Ndimbelane, Fass Ndiayène, Foula Kolong). L'implantation des carrés Sereer s'est produite en plusieurs vagues, essentiellement entre 1972 et 1979, les années où les arrivées ont culminé étant 1974, 1976 et 1979 (cf. tableau n° 1). 82 % des chefs de ménage Sereer recensés en 1987 sont venus au cours de cette période. Parmi les trente implantations Sereer, trois seulement ont vu le jour après 1980 (Kalome, Touba Tawfekhe, Sintiou Bamba), et elles ne représentent que 1 % des Sereer installés (cf. tableau n° 2).

Tableau 1 : Reconstitution des naissances et des immigrants dans la zone des Terres Neuves, juin 1972 - mai 1987, population Sereer.

Année	Naissances		Immigrants résidents					Estimation des immi- grants
	résidents 1987	nés TN	0-14	15-29	30-44	45-59	60+	
1972	2	4	0	58	31	29	12	197
1973	14	26	8	125	68	78	26	460
1974	32	59	24	189	127	99	20	662
1975	48	88	3	28	41	7	2	111
1976	78	142	100	216	232	138	45	1 060
1977	92	166	69	136	128	78	18	609
1978	125	225	44	75	80	41	14	356
1979	190	341	118	162	157	68	15	719
1980	205	365	59	90	61	25	9	333
1981	187	331	26	36	36	8	3	145
1982	246	431	50	94	44	11	4	266
1983	312	536	38	63	28	16	4	194
1984	288	479	36	49	25	13	7	167
1985	310	473	18	50	15	9	3	119
1986	370	515	97	127	46	16	4	362
1987	221	294	126	496	147	29	6	988
Total	2 720	4 475		<- 4 931	->			6 748

Tableau 2 : Population des villages du périmètre de colonisation.

Village	Population 1976 (RNP)	Population 1982 (RA)	Populat. Sereer résidente 1987
<i>Village STN</i>			
1 Darou Salam 2	358	476	528
2 Keur Daouda	292	445	350
3 Darou Fall	379	500	492
4 Diaglê Sine	346	524	571
5 Diamaguène	442	394	451
6 Felane Sine	291	320	374
7 Touba Sine	0	326	356
8 Touba T. Neuves	0	332	426
9 Touba Belle	0	298	399
10 Touba Kawsara	0	240	266
11 Tawfekhe	0	285	301
12 Sam Yabel	0	300	183
13 Touba 13	0	?	335
14 Kawsara	0	245	291
15 Tivouane Niani	0	280	242
16 Koukou	?	?	367
<i>Villages autochtones avec Sereer</i>			
17 Mereto	346	1011	263
18 Koumaré	274	418	186
19 Foula Kolong	332	568	318
20 Darou Ndimbelane	164	407	116
21 Fass Ndimbelane	316	759	187
22 Fass Ndiayène	110	491	171
23 Sintiou Bamba	93	39	13
24 Kalome	98	140	37
25 Sintiou Ndiéné	?	252	103
26 Sintiou Guédé	75	211	117
27 Touba Tawfekhe	0	0	67
28 Sintiou Mandakh	70	69	52
29 Medina Ndiobène	102	272	26
30 Darou Salam Diala	?	?	63
Ensemble	4 088	9 602	7 651

Cette vague d'immigrations, d'abord organisées puis spontanées, a abouti à la création d'un espace Sereer, dont les points forts sont les villages de colonisation, et qui s'étend également sur les villages autochtones. Depuis 1980, les migrations spontanées ont contribué à densifier

cet espace initial, soit par la création de nouvelles maisons, soit par l'installation de personnes dans les carrés déjà existants.

5. TYPOLOGIE LOCALE DES INSTALLATIONS

Il existe une distinction notable entre les villages du projet pilote et les autres villages de colonisation, déjà notée dans l'installation et qui se retrouve à l'étude de la stabilité des chefs de ménage. 81 % des 300 colons du projet pilote sont restés et ont été recensés en 1987, alors que seulement 67 % des 500 colons du second projet étaient encore présents à la même date. Cette mobilité des colons de la seconde vague est en général expliquée par les mauvais résultats agricoles et les problèmes d'équipement (exhaure de l'eau par exemple). Ils ont été en partie remplacés par de nouveaux arrivants, mais pas toujours. Le village 12 est actuellement en voie de dépeuplement : des 33 carrés recensés en juin 1987 il ne restait que 15 carrés en juin 1988.

On peut distinguer quatre aires de colonisation :

- l'aire 1 constituée par les six premiers villages (V1 à V6) ;
- l'aire 2 des villages du sud (V7 à V10, et Koukou) ;
- l'aire 3 des villages de l'ouest (V11 à V15) ;
- enfin l'aire 4 constituée par les installations dans les villages autochtones.

Si on devait classer les aires les unes par rapport aux autres en fonction de leur stabilité démographique et du degré de renouvellement des chefs de carré, l'aire 1 arriverait en tête de la hiérarchie : faible défection des colons STN, fort renouvellement des partants et création de nouveaux carrés. Dans l'aire 2, au contraire, on note une forte défection des colons compensée par de nombreuses arrivées qui ont permis de freiner l'érosion des départs. Dans l'aire 3, beaucoup de migrants STN sont repartis et peu de nouveaux sont arrivés. Dans les villages autochtones, les installations paraissent plus stables, mais les données pour faire la comparaison manquent.

6. LA DYNAMIQUE DE LA POPULATION SEREER INSTALLÉE

L'implantation des Sereer au sud de Koumpentoum a été principalement le fait de la STN. 58 % des chefs de ménage recensés en 1987 sont venus avec elle et parmi eux 91 % sont Sereer. L'opération STN a cependant été élargie par la migration spontanée et surtout par les nouvelles naissances parmi les migrants. 10 ans en moyenne après l'arrivée des colons, les naissances représentent déjà 35,6 % de la population résidante, et les migrants spontanés 47,6 % des migrants Sereer (cf. tableau n° 3).

Tableau 3 : Reconstitution des naissances et des immigrants par grande période, juin 1972 - mai 1987.

	72-75	76-79	80-83	84-87	Total	avant 82
Naiss. résident.	96	485	950	1 189	2 720	973
Naiss. reconsti.	177	874	1663	1 761	4 475	1 747
Immig. résident.	975	1 932	705	1 319	4 931	3 260
Immig. reconsti.	1 430	2 744	744	1 636	6 748	4 652

% immigrants avant 1982 = 67,5 %
 % naissances avant 1982 = 37,4 %
 Population moyenne : 45 052/15 = 3 003 Sereer
 TBN = 4 475/45 052 = 99,3 ‰
 % résidents nés aux Terres Neuves (enfants) = 35,6 %.

On peut considérer que l'essentiel de l'immigration s'est terminée en 1979. Pour évaluer la tendance de la population Sereer on peut décomposer la croissance naturelle et le solde migratoire. Le nombre moyen d'immigrants entre 1980 et 1986 s'est élevé à 347, soit un taux de migration nette de 4,9 %. En prenant les taux de fécondité et de mortalité de la zone de départ on a une croissance naturelle annuelle de 2,7 %, à laquelle s'ajoute le solde migratoire. La population Sereer de la zone des Terres Neuves croît donc au rythme annuel de 7,6 % approximativement depuis 1980. Si on compare cette croissance avec celle de la population autochtone, estimée dans la période 1976-82 à près de 8 % d'après les données nationales, on peut considérer que la proportion des Sereer dans la zone d'accueil est globalement stable voire même en légère progression (d'après le tableau n°4, page suivante, entre 1982 et 1987 elle est passée de 15 à 17 % de l'effectif total de la zone d'accueil). Le projet de la STN a donc eu pour résultat l'augmentation d'environ 50 % de la population entre 1972 et 1979, population qui a continué à croître au rythme annuel voisin de 8 %. Ces résultats doivent cependant être considérés avec prudence tant qu'ils n'auront pas été confirmés par ceux du recensement national de 1988.

7. L'IMPACT SUR LA ZONE D'ACCUEIL

La population Sereer regroupe aujourd'hui 17 % de la population de la zone d'accueil (130 villages) et 83 % de celle des seize villages de colonisation. Dans certains villages dits "autochtones", les Sereer sont même majoritaires (Foula Kolong, Fass Ndiayène, Sinthiou Guédé). En aucun cas, cependant, les Sereer ont chassé les ethnies

installées auparavant. Il semble même que leur arrivée ait favorisé celle des Peul-Fouta originaires de la Guinée. Ceux-ci, de nature quasi-nomade, souvent célibataires ou avec un petit nombre d'enfants, s'installent pour quelques mois ou quelques années dans un carré Sereer, gardent une autonomie de cuisine et sont le plus souvent fabricants de charbon de bois. Leur implantation semble s'être fortement développée depuis plusieurs années.

Tableau 4 : Reconstitution de l'évolution démographique de la zone d'accueil, juin 1972 - mai 1987.

	1972	1976	1982	1987
Population totale (130 villages)	13 305	19 167	30 577	44 226
Population autochtone (130 villages)	13 305	17 231	25 978	36 575
Population Sereer (30 villages)	0	1 936	4 599	7 651
Population Sereer (projet 1)	0	1 701	2 066	2 766
Population Sereer (projet 2)	0	0	1 496	3 166
Population Sereer (villages autochtones)	0	235	1 037	1 719

L'extension géographique des Sereer a été quasiment fixée en 1979. La population Sereer n'a pas utilisé cette implantation pour coloniser ailleurs, comme si on avait simplement transplanté un morceau extrait du Sine. Ce manque d'expansionisme au cours des années 1980-88 limite certainement les potentialités de migrations induites. Les migrations des Sereer vers les Terres Neuves semblent à l'avenir difficiles par suite de la densification de l'espace Sereer défini par le projet de colonisation. En effet, les migrations STN et spontanées de Sereer et d'autres ethnies, ainsi que les naissances consécutives ont fait passer la densité démographique de la zone d'accueil de 6,6 habitants au km² en 1972 à 15,3 en 1982 et à 22 en 1987. Ce chiffre reste faible comparé à la densité moyenne du Sine, qui est supérieur à 100 habitants au km². La forte progression depuis 1982 laisse penser que la zone a attiré entre 1982 et 1987 beaucoup de migrants avec leur famille et qu'un jour, si la densité progresse toujours aussi rapidement, se poseront des problèmes de manque de terres ou de dégradation écologique (déboisement, baisse de fertilité).

Ceci explique que la croissance de la population Sereer soit stable depuis 1980 et qu'à terme la proportion de Sereer dans la zone d'accueil reste identique à ce qu'elle est actuellement.

8. L'IMPACT SUR LA ZONE DE DÉPART

Le projet pilote concernait surtout des personnes volontaires et originaires du département de Fatick, et en particulier de l'arrondissement de Niakhar (cf. carte n°1 page suivante). La seconde phase a touché un plus grand nombre d'arrondissements du Sine (Diakhao, Tattaguine), du Baol (Ngoye), et plus particulièrement des arrondissements du Saloum que les Sereer avaient commencé à coloniser (Gandiaye, Kahone ; cf. tableau n°5 page 329). Si on rapporte ces migrants encore actuellement résidents en 1987 à la population du recensement de 1976, il apparaît que la propension à migrer a été très forte à Niakhar (5,5 %), Diakhao (2,6 %), forte à Ngoye (0,9 %), Gandiaye (1,2 %), et Kahone (1,0 %) et plus faible à Tattaguine, Fissel, et Thiadiaye. Mais il y a eu aussi des citadins des villes secondaires qui sont venus s'installer dans les Terres Neuves, en particulier de Fatick, Bambey et Gossas, les villes où la proportion de Sereer est élevée. Un nombre non négligeable de migrants sont venus du Cap-Vert, c'est-à-dire de la capitale, et du département de Kaffrine, l'ancienne zone de colonisation Sereer.

Pour établir le bilan, on définira la zone de départ comme regroupant les arrondissements d'où les Sereer sont partis en proportion importante, soit ceux de Niakhar, Diakhao, Tattaguine, Ngoye, Fissel, Gandiaye et Kahone. On considérera séparément l'arrondissement de Niakhar pour lequel les données sont plus précises.

Le bilan du décongestionnement des terroirs Sereer apparaît maigre. Pour l'arrondissement de Niakhar qui comptait 35 187 habitants au 1^{er} janvier 1966 et dont la population, malgré de fortes émigrations, a augmenté depuis de 25 %, le solde au bénéfice des Terres Neuves n'aura été que de 1 784 survivants, soit environ 2.092 départs nets si on tient compte de la mortalité, soit 5,3 % de la population de 1976. Le total des migrants vers les Terres Neuves originaires de l'arrondissement de Niakhar, qui est celui qui a le plus "migré", ne représente donc que 5 ans d'accroissement démographique dudit arrondissement. En d'autres termes, l'espoir de décongestionnement s'est traduit par un répit de 5 ans seulement.

Tableau 5 : Lieu de provenance des fondateurs de carré et des résidents, Terres Neuves, juin 1987, résidents Sereer Sine.

Lieu de provenance	Populat. RNP 1976	Fondat. N	Carrés %	Résidents actuels N	%	Rapport /1.000
Niakkar	32 060	455	46,0	1 784	23,3	55,0
Diakhao	35 878	162	16,4	918	12,0	25,6
Tattaguine	66 593	69	7,0	251	3,3	3,8
SINE	134 531	-	69,4	-	38,6	22,0
Ngoye	55 814	116	11,7	502	6,6	9,0
Fissel	41 824	22	2,2	147	1,9	3,5
Thiadiaye	44 635	10	1,0	77	1,0	1,7
Fimela	25 344	1	0,1	9	0,1	0,4
SINE périph.	167 617	-	15,0	-	9,6	4,4
Gandiaye	31 820	50	5,1	372	4,9	11,7
Reste dép. Kaol.	77 360	-	0,0	19	0,2	0,2
Kahone	8 349	9	0,9	80	1,0	9,6
Reste dép. Goss.	116 341	28	2,8	199	2,6	1,6
Dép. Kaffrine	238 096	4	0,4	75	1,0	0,3
Dép. Niore	131 265	0	0,0	20	0,3	0,2
Dép. Foundiougne	102 484	0	0,0	37	0,5	0,4
SALOUM	713 038	-	9,2	-	10,5	1,1
Kaolack	101 080	0	0,0	35	0,5	0,3
Fatick	9 874	15	1,5	33	0,4	3,3
Mbour	36 333	1	0,0	11	0,1	0,3
Bambey	9 728	7	0,7	57	0,7	5,9
Diourbel	53 152	6	0,6	30	0,4	0,6
Gossas	7 323	2	0,2	25	0,3	3,4
Thiès	116 394	1	0,1	11	0,1	0,1
Autres villes	448 825	1	0,4	28	0,4	0,1
VILLES SECON.	782 709	-	3,5	-	3,0	0,3
Cap-Vert	949 647	2	0,2	55	0,7	0,1
Zone T. Neuves	19 167	0	0,0	2 753	36,0	0,0
Autres rég.	2 365 706	29	23,9	123	1,7	0,1
Ensemble	4 997 884	989	100,0	7 651	100,0	0,0

(RNP 1976 : Recensement National de la Population).

Pour l'ensemble du Sine, le bilan est encore plus pauvre, puisque la propension à migrer dans la zone de départ ne représente que 1,5 %. Et il y a peu de raisons de penser que cela change à l'avenir, les migrations vers les Terres Neuves semblant se figer à un niveau

de quelques centaines d'individus par an, qui ne compenseront même pas la baisse de la mortalité dans la zone de départ.

9. LE BILAN GLOBAL DE L'OPÉRATION TERRES NEUVES

Les objectifs du projet ont été atteints, mais hormis les carrés créés dans ce cadre, il n'y a pas eu d'autres créations massives de nouvelles implantations. Seuls quelques villages de colonisation ont connu une forte croissance (Diaglè Sine et Darou Fall) : il s'agit surtout des villages de la zone pilote qui sont situés sur les meilleures terres. D'autres ont vu leur population diminuer, comme les villages de la zone Ouest créés sur des terres moins fertiles (Sam Yabel, Tawfekhe, Kawsara), la majorité a connu toutefois une faible croissance. Dans l'ensemble, au cours de la période 1980-87 il n'y a eu qu'une augmentation de 16,5 % du nombre de ménages installés, qui correspond à la balance entre les nouveaux migrants et ceux qui sont partis.

Concernant la mise en valeur de nouvelles terres, le projet a atteint son objectif. En augmentant rapidement la population et en fournissant l'infrastructure nécessaire au maintien de l'homme dans ces contrées, le projet a certainement et directement contribué à mettre en valeur un secteur où les rendements agricoles sont largement supérieurs à ceux des zones de départ. En ce sens, il a été largement positif. Au départ sur le même pied d'égalité, les villages et les colons sont arrivés, plus de dix ans après, à des résultats économiques très différents. D'une part, selon GD. Gentil (1983) la variation des rendements agricoles est très forte entre villages (du simple au double entre l'aire 3 et l'aire 1 en 1981) ; d'autre part, les revenus enregistrés sont 1,3 fois plus élevés dans les villages du projet 1 que dans ceux du projet 2. Les différences, cependant, sont encore plus flagrantes entre colons de même village. Des fortunes se constituent dans certains villages du projet 1 - agriculteurs millionnaires - pendant que d'autres courent à la faillite et dépendent, par les emprunts, des plus riches. En d'autres termes, l'inégalité économique est très forte d'un village à l'autre et d'un producteur à l'autre, et tend même à s'aggraver.

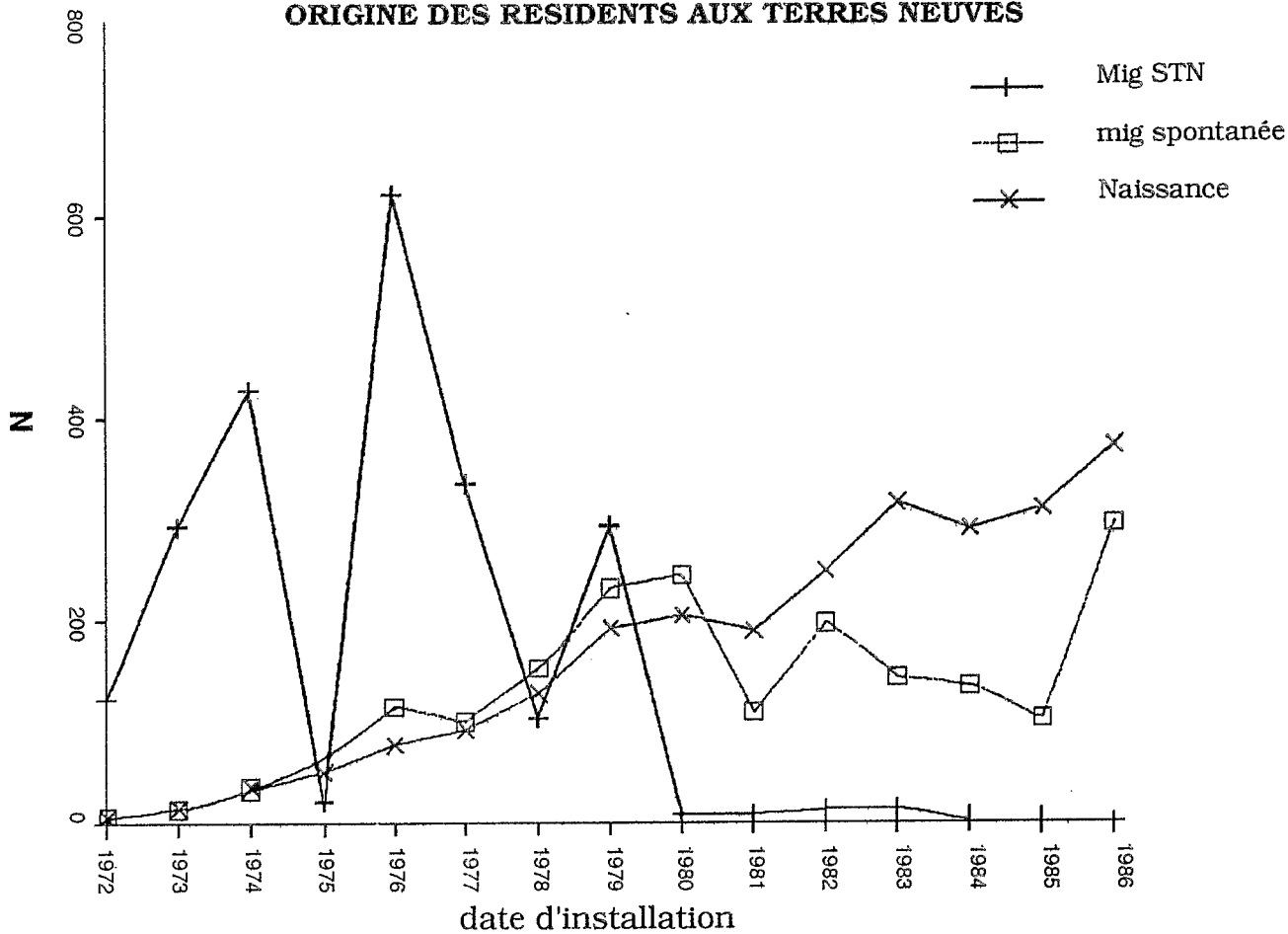
Le projet de décongestion du Sine surpeuplé paraît terminé. Les migrants originaires du Sine et de la périphérie sont de moins en moins nombreux et leur nombre semble très faible en proportion de la zone de départ estimée à près de 300 000 habitants. On constate même un effondrement ces dernières années du nombre d'arrivées de chefs de ménage en provenance du Sine et de sa périphérie : 39 entre 1984 et 1987 contre 83 entre 1980 et 1983, et 389 entre 1976 et

1979. L'effet d'entraînement consécutif à la première opération a surtout affecté le Saloum rural, même s'il n'a concerné que quelques centaines de personnes. Entre 1972-75 et 1976-79, le nombre de chefs de ménage Sereer originaires du Saloum rural a été multiplié par 5, alors que celui des originaires du Sine et de sa périphérie ne l'a été que par 1,7. En outre, de nombreux Sereer venus du Saloum se sont déplacés spontanément (41 %, contre 30 % pour les originaires du Sine et de sa périphérie). Localement dans les Terres Neuves, alors que les originaires du Sine délaissaient les aires 2 et 3 (de 257 chefs de ménage Sereer dans l'aire 1 à 132 dans l'aire 3), ceux du Saloum rural se maintiennent dans ces deux zones (35 dans le projet pilote contre 52 dans l'aire 3). Néanmoins, dans un contexte de ralentissement net des arrivées aussi bien du Sine que du Saloum, l'importance prise par la migration de Sereer venus du Saloum n'a pas compensé la chute du nombre des originaires du Sine.

Pendant la durée du projet STN, un frein à l'exode rural a été mis. Le solde migratoire en faveur des Terres Neuves à partir de la zone de Ngayokhème a représenté un nombre équivalent au solde migratoire vers Dakar. Ainsi, le projet STN a réduit de moitié l'exode rural du Sine vers la capitale, mais ce mouvement de population ne représente qu'une petite partie des migrations nationales vers Dakar.

Le coût de l'opération doit être aussi évoqué pour compléter ce bilan démographique. Le coût moyen par famille installée a été évalué à plus d'un million de francs CFA. Ceci est à rapprocher du revenu annuel moyen de la zone de départ, évalué à 100 000 francs CFA. Ce coût prohibitif empêchera de généraliser l'opération à l'échelle des besoins de la nation et de l'ensemble des périmètres définis comme "Terres Neuves" par le décret de 1971.

ORIGINE DES RESIDENTS AUX TERRES NEUVES



Annexe 1 : Méthode de calcul de la population ayant émigré et des naissances de la zone des Terres Neuves, 1972-1987, population Sereer.

a) *Naissances*

- partir des naissances survivantes, résidentes en 1987, selon la date de naissance = N (t)
 - appliquer une probabilité de survie p(x) où x = 1987 - t
 - appliquer un coefficient uniforme d'émigration e = 0,814
- N estimée = N (t)/p (1987 - t) * 0,814

b) *Immigrants*

- partir des immigrants survivants, résidents en 1987, selon l'âge = N (x)
- appliquer une probabilité de survie p (y,t) où y = groupe d'âge et t le nombre d'années passées aux TN $p(y,t) = \exp(\log(k(y))*t)$
- appliquer un coefficient uniforme d'émigration de retour e = 0,814

$$NB\ 0,814 = 1 - \frac{\text{Nb de retour des T. Neuves 1972-1987}}{\text{Nb de départs aux T. Neuves 1972-1987}} = 32 - \frac{155}{832}$$

Age	P (survie)	Coefficients par groupe d'âge (proba. annuelle de survie)	
		y	k(y)
x	p(x)		
0	0,92230	0-14 ans	0,97065
1	0,88343	15-29 ans	0,99584
2	0,80522	30-44 ans	0,99313
3	0,73921	45-59 ans	0,98099
4	0,71517	60 ans +	0,95085
5	0,70105		
6	0,69444		
7	0,68915		
8	0,68518		
9	0,68253		
10	0,68121		
11	0,67655		
12	0,67282		
13	0,67002		
14	0,66816		
15	0,66723		

R É F É R E N C E S

- CANTRELLE P., 1969 - **Etude démographique dans la région du Sine-Saloum (Sénégal)**. ORSTOM. Travaux et Documents n° 1.
- DUBOIS J.P., 1971 - **L'émigration des Sereer vers la zone arachidière orientale**. Contribution à l'étude de la colonisation agricole des Terres Neuves au Sénégal. ORSTOM. Dakar.
- DUBOIS J.P., 1975 - **Les Sereer et la question des Terres Neuves au Sénégal**. Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines, 12 (1) : 81 - 120.
- DUBOIS J.P., MILLEVILLE P., TRINCAZ P. - **Opération Terres Neuves - Etude d'accompagnement :**
- 1973 : Rapport de fin de campagne 1972-73.
 - 1974 : Rapport de fin de campagne 1973-74.
 - 1975 : Rapport de fin de campagne 1974-75.
 - 1976 : Rapport de synthèse.
- GENTIL D., 1983 - **Etude d'impact - Projet Terres Neuves 1 et 2 (Sénégal Oriental)**. IRAM, Paris, 44 p., multigr.
- ISRA, 1978, - **Projet Terres Neuves 2**. Rapport sur le suivi agro-socio-économique de la campagne 1976-77. CNRA Bambey.
- LACOMBE B., VAUGELADE J., DIOUF B., BAVIERE M., BERTRAND A., DAUCHY S., 1977 - **Exode rural et urbanisation au Sénégal : sociologie de la migration des Sereer de Niakhar vers Dakar en 1970**. ORSTOM. Travaux et Documents n° 73.
- LERICOLLAIS A., 1970 - **Sob en pays Sereer**. Observations agricoles. ORSTOM.
- LERICOLLAIS A., 1970 - **La détérioration d'un terroir Sob en pays Sereer (Sénégal)**. Etudes rurales. 37-38-39 : 113 - 128.
- LERICOLLAIS A., 1972 - **Sob, étude géographique d'un terroir Sereer (Sénégal)**. ORSTOM. Atlas des structures agraires au sud du Sahara n° 7.
- MILLEVILLE P., DUBOIS J.P., 1979 - **Réponse paysanne à une opération de mise en valeur des Terres Neuves au Sénégal**. In Actes du Colloque de Ouagadougou : "Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale, 4-8 décembre 1978 : 513 - 518.
- PELISSIER P., 1966 - **Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance**. Imprimerie Fabrègue, Saint-Yrieix, 969 p.
- ROCHETEAU G., 1975 - **Pionniers mourides au Sénégal : colonisation des Terres Neuves et transformation d'une économie paysanne**. Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines. 12 (1) : 19 - 53.
- SENE D., 1980 - **Communication en Conseil interministériel sur la société des Terres Neuves**. Dakar, 8 mai 1980.
- TRINCAZ P., 1979 - **Transformations sociales dans les zones nouvelles d'implantation rurale. Les Sereer dans les Terres Neuves du Sénégal Oriental**. Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines. 16 (1-2) : 19 -36.